



# RISQUES CHIMIQUES PROS ÉQUIPEMENTS

RÉDUISEZ LES RISQUES PROFESSIONNELS  
POUR VOS SALARIÉS

## FORMULAIRE DE RÉSERVATION / DEMANDE DE SUBVENTION TPE

Raison sociale :

Adresse :

SIREN :

SIRET :

Code Risque :

Effectif total de l'entreprise (SIREN) :

Activité de l'entreprise :

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de l'entreprise,

Nom :

Prénom :

Fonction :

Mail 1: @

Mail 2: @

Mail 3: @

Téléphone :

Déclare sur l'honneur (*toute fausse déclaration est passible de sanctions et du non-paiement de la subvention ou du remboursement de la subvention accordée*) :

- avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du service en ligne.
- que mon entreprise, tous établissements confondus, comporte entre 1 et 49 salariés.

Le nombre de salariés à la date de la demande s'élève à

Une attestation Urssaf de moins de 6 mois est à joindre avec la demande.

- que le document unique d'évaluation des risques (DUER) de mon entreprise a été mis à jour depuis moins d'un an et qu'il est tenu à la disposition du service prévention de ma caisse régionale (Carsat, Cramif pour l'Île de France ou CGSS pour les DOM).

Date de sa dernière mise à jour

Pour rappel, ce document peut être réalisé en utilisant les outils d'aide à l'évaluation des risques préconisés par l'Assurance Maladie – Risques professionnels (OIRA etc.)

- que les institutions représentatives du personnel de mon établissement ont été informées de la démarche engagée pour bénéficier de cette Subvention Prévention TPE.
- que, pour l'établissement objet de la demande, mon entreprise adhère au Service de Santé au Travail suivant:
  - que mon entreprise est à jour de ses cotisations Urssaf au titre des établissements implantés dans la circonscription de la caisse.
  - que mon entreprise ne bénéficie pas d'un financement d'un autre partenaire et de crédit d'impôt formation pour le(s) même(s) projet(s) d'investissement(s)
  - avoir pris connaissance des conditions générales d'attribution et des conditions spécifiques de la présente Subvention Prévention TPE et les accepter.
  - avoir communiqué le(s) cahier(s) des charges de l'Assurance Maladie – Risques professionnels à l'entreprise ou aux entreprises émettrice(s) du/des devis;
  - avoir informé les salariés aux risques chimiques spécifiques et les avoir formés à l'utilisation de la solution technique retenue en s'appuyant sur un mode opératoire écrit

.....

**Je vous adresse :**

- Une attestation URSSAF intitulée « Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales » datant de moins de 6 mois
- une copie du (des) devis détaillé(s) ou du (des) bon(s) de commande(s)

**Précision :** chaque devis, chaque bon de commande, doit faire l'objet d'un document à part et d'un envoi séparé (pas de regroupement des devis dans un même document, ni des bons de commande).

- la (les) attestations du (des) fournisseurs valant engagement quant à la conformité du (des) devis au(x) cahier(s) des charges (pour une sorbonne, une fontaine, ou un aspirateur de chantier)
- la (les) déclaration(s) de conformité CE pour un (des) équipement(s) non soumis à cahiers des charges (armoire de stockage, bac de rétention, dispositif de brumisation)
- une copie de la ou des factures acquittées comportant les éléments figurant au § 7 des conditions générales d'attribution des Subventions Prévention TPE

**Précision :** chaque facture doit faire l'objet d'un document à part et d'un envoi séparé (pas de regroupement des factures dans un même document)

- la (les) attestation(s) du (des) fournisseurs valant engagement quant à la conformité de(s) installation(s) au(x) cahier(s) des charges (pour une sorbonne de laboratoire, une fontaine, ou un aspirateur de chantier)
- le(s) rapport(s) de vérification des performances de(s) installation(s) (pour une sorbonne de laboratoire)
- Un RIB comportant les éléments figurant au § 7 des conditions générales d'attribution des Subventions Prévention TPE

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire\* et cachet de l'entreprise

\* Attestation obligatoirement signée par l'un des représentants légaux de l'entreprise